

	<p>PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE L'ÉMERGENCE, TENUE LE 11 DÉCEMBRE 2018, AU C.F.P. L'ÉMERGENCE DE DEUX-MONTAGNES À 16 H 30</p> <hr/> <p>SONT PRÉSENTS :</p> <p>Madame Josée Aubin personnel professionnel Madame Dominique Bastenier membre milieu sociocommunautaire Madame Anne-Marie Lalande personnel de soutien Monsieur Paskal Lauzon enseignant Santé Madame Isabelle Levac membre milieu socioéconomique Madame Josée Malo enseignante ACI Madame Chantal Moutou membre milieu sociocommunautaire Monsieur Normand Olivier enseignant Santé</p> <p>SONT ABSENTS :</p> <p>Madame Roxane Lemire enseignante ACI</p> <p>POSTES VACANTS :</p> <p>Un représentant du milieu socioéconomique</p> <p>SECRÉTAIRE : Madame Amélie Binette</p> <p>DIRECTRICE : Madame Line Gohier</p> <p>1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE</p> <p>Madame Line Gohier ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.</p>
CE-1819-06	<p>2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance; 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour; 3. Procédure d'élection au poste de président ou présidente du conseil d'établissement; 4. Élection au poste de président ou présidente; 5. Lecture et adoption du procès-verbal du 25 octobre 2018; <i>Suivi Gala méritas (montant de la bourse accordé par le conseil d'établissement)</i> 6. Convention de gestion – Plan d'action 2018-2019; 7. Projet éducatif – collecte de données; 8. Informations diverses; 9. Levée de la séance.</p> <p>Il est proposé par monsieur Paskal Lauzon que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié</p> <p>ADOPTÉ</p>
	<p>3. PROCÉDURE D'ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT OU PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</p> <p>Madame Line Gohier explique le rôle et les fonctions du président du conseil d'établissement. Madame Gohier précise la présidence du conseil d'établissement doit être assurée par une personne provenant de l'extérieur, donc du milieu socioéconomique ou du milieu sociocommunautaire.</p>
	<p>4. ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT OU PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT</p> <p>Il y a trois membres cette année qui répondent à cette définition, dont madame Dominique Bastenier, madame Isabelle Levac et madame Chantal Moutou.</p>

ADOPTÉ

CE-1819-07	<p>Madame Bastenier et madame Levac refusent la candidature au sein de la présidence du conseil d'établissement. Madame Chantal Moutou accepte pour une deuxième année consécutive la candidature au poste de présidente du conseil d'établissement.</p> <p>Il est proposé par madame Dominique Bastenier que la candidature de Madame Chantal Moutou au poste de présidente du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle l'Émergence soit retenue.</p> <p>ADOPTÉ</p>
CE-1819-08	<p>5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 OCTOBRE 2018</p> <p>Il est proposé par madame Josée Malo d'adopter le procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2018.</p> <p>ADOPTÉ</p> <p>Par ailleurs, madame Moutou effectue un suivi afin de connaître le montant de la bourse accordé par le conseil d'établissement, l'an passé lors du Gala méritas. Madame Gohier informe les membres que le conseil a remis une bourse de 300\$.</p>
	<p>6. CONVENTION DE GESTION – PLAN D'ACTION 2018-2019</p> <p>Madame Line Gohier présente les cibles de la convention de gestion 2018-2019 et fait état des résultats de l'année précédente.</p>
	<p>7. PROJET ÉDUCATIF – COLLECTE DE DONNÉES</p> <p>Madame Line Gohier explique que le comité du projet éducatif procède à une collecte de données sous forme de questionnaire qui sera envoyé à nos partenaires, nos élèves et le personnel du Centre. Cette collecte aura lieu du 12 au 21 décembre. À la suite de cette collecte, le comité mettra en place son projet éducatif qui découle du plan d'engagement vers la réussite de la CSSMI.</p>
	<p>8. INFORMATIONS DIVERSES</p> <p>Une demande verbale pour le projet d'une enseignante du secteur de la Santé est déposée. Une demande pour une contribution financière afin d'effectuer des paniers de Noël pour les élèves du Centre. Il est nommé qu'une demande pour un projet ou une contribution financière doit être déposée par écrite et déposée préalablement à la direction du Centre.</p>
CE-1819-09	<p>9. LEVÉE DE LA SÉANCE</p> <p>La séance du conseil est levée à l'unanimité.</p> <p>ADOPTÉ</p> <p>Il est 17 h 52</p> <hr/> <p>Président _____ date _____ Directrice _____ date _____</p>